

LES EMPRUNTS DES PROVINCES AUX É.-U.—LES TAUX  
D'INTÉRÊT AU CANADA

**M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles):** Monsieur l'Orateur, mon autre question à l'adresse du ministre porte sur le compte rendu de la situation économique. Comme, selon ce rapport, l'augmentation des emplois créés par l'industrie de la fabrication n'a été que de 5.5 p. 100 depuis 1967, comparativement à 26.6 p. 100 de 1961 à 1966, le ministre songe-t-il à proposer de nouvelles mesures qui seraient propres à stimuler le secteur manufacturier pour créer des emplois, plutôt que de continuer à faire des concessions majeures aux industries extractives qui ont créé relativement peu d'emplois?

**M. l'Orateur:** A l'ordre, je vous prie. Je fais remarquer à l'honorable député que mes observations à l'endroit des questions supplémentaires de l'honorable député de York-Sud, s'appliquent également à la sienne. J'estime que ces renseignements devraient normalement être communiqués au moyen d'une déclaration.

**M. Douglas:** Puis-je poser une question toute simple au ministre? En considération du fait que la province d'Ontario emprunte actuellement 100 millions de dollars sur le marché américain et que plusieurs autres provinces ont été forcées de faire la même chose malgré l'avertissement du prédécesseur du ministre, et étant donné qu'elles le font parce que les taux d'intérêts sont plus élevés au Canada qu'aux États-Unis, le ministre a-t-il l'intention de prendre des mesures pour abaisser les taux d'intérêt au Canada comme on l'a fait aux États-Unis, par l'intermédiaire de la Banque du Canada et sur consultation des banques et des sociétés de financement?

**L'hon. John N. Turner (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, mon prédécesseur a demandé aux provinces et aux municipalités de chercher l'argent dont elles ont besoin sur le marché canadien. J'ai réitéré cette demande au cours de la réunion fédérale-provinciale des ministres des Finances qui s'est tenue à Jasper. Les provinces d'Ontario et de Québec principalement sont restées en contact étroit avec moi et avec la Banque du Canada au sujet de leurs besoins financiers et nous leur avons de nouveau conseillé de chercher si possible sur le marché canadien.

En ce qui a trait à la deuxième partie de la question, je me tiens en rapport constant avec le gouverneur de la Banque du Canada et je surveille de près la question des taux d'intérêt.

LES EXTRAPOLATIONS DU MINISTÈRE DES FINANCES  
QUANT À LA CROISSANCE RÉELLE—LE TAUX PRÉCONISÉ  
PAR LE CONSEIL ÉCONOMIQUE

**M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest):** Monsieur l'Orateur, permettez-moi de préciser en toute honnêteté qu'il ne s'agit pas d'une question supplémentaire à la dernière question, mais plutôt...

**M. l'Orateur:** En pareil cas, je pourrais donner le droit de parole au député dans quelques instants, mais pour le moment, la présidence doit, en toute honnêteté, donner la parole au député de Shefford si sa question est une question supplémentaire. Le député de Hamilton-Ouest a la parole.

**M. Alexander:** Dans le compte rendu de la situation économique déposé par le gouvernement, on peut y lire ce qui suit:

[L'hon. M. Turner.]

On s'attend à ce que la croissance réelle continue de dépasser le taux tendanciel au cours de 1972

• (1430)

Le ministre est-il au courant des extrapolations du ministère des Finances sur le taux de croissance économique réelle? Si tel est le cas, pourrait-il les faire connaître à la Chambre?

**L'hon. John N. Turner (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, c'est probablement une des questions que j'aborderai le soir du 8 mai.

**M. Baldwin:** Vous serez très occupé ce soir-là.

**M. Alexander:** Je vais reformuler ma question, monsieur l'Orateur. Si je comprends bien, le Conseil économique a indiqué qu'il faudra atteindre un taux de croissance réelle de 6.5 p. 100 à 7 p. 100 par année pour abaisser le taux du chômage et obtenir le plein emploi vers 1975. Le ministre et son ministère souscrivent-ils à cette proposition du Conseil économique du Canada?

**L'hon. M. Turner:** Ce sont des prévisions à moyen et à long terme, monsieur l'Orateur et nous étudions consciencieusement toutes les propositions qui émanent du Conseil économique du Canada. J'en dirai davantage le soir de la présentation du budget.

LE CHÔMAGE CHEZ LES JEUNES ET LES CÉLIBATAIRES—  
LA POSITION DU GOUVERNEMENT

**M. Derek Blackburn (Brant):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Finances. A propos de l'appendice intitulé «Quelques faits concernant les chômeurs» que renferme le Compte rendu de la situation économique, le ministre pourrait-il nous expliquer le principe dont s'inspire le tableau tendant à démontrer que seulement un tiers des chômeurs sont chefs de famille et autres renseignements semblables? Le gouvernement estime-t-il que le chômage chez les célibataires et les jeunes Canadiens est moins grave socialement?

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Encore une fois, j'ai des réserves fort sérieuses au sujet d'une question de ce genre posée en ce moment.

LA STABILISATION DU COURS DU DOLLAR CANADIEN

**M. W. B. Nesbitt (Oxford):** Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au ministre des Finances. Compte tenu de la valeur actuelle du dollar américain par rapport au dollar canadien, le ministre prend-il une initiative directe ou s'emploie-t-il à prendre certaines dispositions propres à stabiliser le dollar canadien au-dessous de la parité.

**L'hon. John N. Turner (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, je ne puis rien dire de plus aujourd'hui, sauf que je suis de très près le taux de change.

**M. Nesbitt:** Le ministre est-il au courant des problèmes que cette situation crée dans un grand nombre d'industries secondaires au Canada, surtout celles qui fabriquent des pièces détachées d'automobile?